

A full-page background image showing a climber in silhouette walking across a narrow rope bridge over a deep canyon. The scene is set in a snowy or icy environment, with the climber's shadow cast on the bridge. The overall color palette is blue and white.

BRIDGING THE GAP

MEASURING PROGRESS ON THE CLIMATE GOAL ALIGNMENT
AND CLIMATE ACTIONS OF SWISS FINANCIAL INSTITUTIONS

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Report November 2020

À PROPOS DE 2° INVESTING INITIATIVE et de WÜEST PARTNER

Le 2° Investing Initiative (2DII) est un groupe de réflexion international à but non lucratif qui ouvre pour l'alignement des marchés financiers et leur régulation avec les objectifs de l'Accord de Paris. 2DII coordonne les plus grands projets de recherche au monde sur les métriques climatiques sur les marchés financiers, avec plus de 40 partenaires de recherche dans les secteurs public, privé et philanthropique, et plus de 3 millions € ré-octroyés à des partenaires de recherche à ce jour. Dans le cadre de ces travaux, 2°ii a développé le premier outil d'analyse de scénarios climatiques pour les portefeuilles financiers, appliqué à ce jour par plus de 2 000 institutions financières et trois autorités de surveillance financière.

Wüest Partner est un cabinet de conseil indépendant géré par son propriétaire. En tant qu'experts impartiaux, nous fournissons depuis 1985 des outils d'aide à la décision de premier ordre aux acteurs professionnels de l'immobilier. Nous proposons à nos clients - en Suisse et à l'étranger - une large gamme de services allant du conseil, des évaluations, des données, des applications, des publications à l'éducation. Nos connaissances créent la transparence et contribuent à innover pour le développement continu du secteur immobilier.

Contact :

E-mail : pacta2020@2degrees-investing.org

Site Internet : www.transitionmonitor.com/pacta-2020
www.2degrees-investing.org

Auteurs principaux : Fiona Spuler (2° Investing Initiative / auteur principal), Jakob Thomä (2° Investing Initiative / Director), Reto Frey (Wüest Partner AG / Director)

Auteurs collaborateurs (par ordre alphabétique) : Ivan Anton (Wüest Partner AG), Catarina Braga (2° Investing Initiative), Andreas Büchler (2° Investing Initiative), Monika Furdyna (2° Investing Initiative), Vincent Jerosch-Herold (2° Investing Initiative), Jacob Kastl (2° Investing Initiative), Mauro Lepore (2° Investing Initiative), Clare Murray (2° Investing Initiative), Thomas Wider (Wüest Partner AG), CJ Yetman (2° Investing Initiative)

Contribution et relecture : Silvia Ruprecht (OFEV / responsable du projet), Gabriela Blatter, Regine Röthlisberger (OFEV), Yuliya Blondiau, Claudio Menn (OFEN), Ines Barnetta (SIF)

Donateur : Ce projet a reçu un financement du programme Life de l'Union Européenne en vertu de la convention de subvention LIFE19/NGO/SGA/DE/000040 LIFE PACTA et de l'Office fédéral de l'Environnement OFEV Suisse de l'environnement.

Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office for the Environment FOEN



Publié en novembre 2020.

Clause de non-responsabilité : Ce rapport ne reflète que les opinions des auteurs. L'Office fédéral suisse de l'environnement et la Commission ne sont pas responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient

Le rapport complet en anglais peut être téléchargé [ici](#).

RÉSUMÉ – PACTA 2020 SUISSE

CONTEXTE

L'objectif de l'Accord de Paris est de rendre les flux financiers respectueux du climat. Le test de compatibilité climatique PACTA 2020 mesure les progrès réalisés par le secteur financier à cet égard, en s'appuyant sur le test pilote réussi de 2017.¹

L'article 2.1c de l'Accord de Paris de 2015 a créé un mandat politique pour la mise en cohérence des flux financiers avec l'objectif climatique d'une limitation de la température moyenne mondiale à un niveau bien inférieur à 2 °C. En réponse à ce mandat, la Suisse a lancé le premier test national de compatibilité climatique pour le secteur financier en 2017, en s'appuyant sur la méthodologie open source PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Suite à cet exercice, le Conseil fédéral suisse a annoncé son intention de mesurer régulièrement les progrès réalisés.

Le test PACTA de 2017 a montré des résultats comparables pour les institutions financières et manifestement déclenché d'action : parmi les participants qui ont participé aux deux tests, plus de 50 % ont déclaré avoir pris des mesures pour le climat en se basant sur des résultats du test de 2017.

Sur la base du test de 2017, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux finances internationales (SIF) ont invité tous les fonds de pension, compagnies d'assurance, banques et gestionnaires de fortune suisses à participer au test de compatibilité climatique volontaire PACTA 2020. Outre l'augmentation significative du nombre de participants et de la part de marché, en complément des actions cotées et des obligations d'entreprise déjà couvertes dans l'évaluation de 2017, le test de 2020 évalue également les portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses et inclut une enquête qualitative afin de parachever l'analyse quantitative². Par ailleurs, les participants se sont vu proposer un « stress-test » facultatif des classes d'actifs mondiale pour analyser les pertes financières potentielles dans les secteurs pertinents pour le climat.

Le test a été coordonné à l'échelle internationale. Il contribue à la normalisation de la mesure et de la surveillance de la contribution du secteur financier aux objectifs climatiques de Paris.

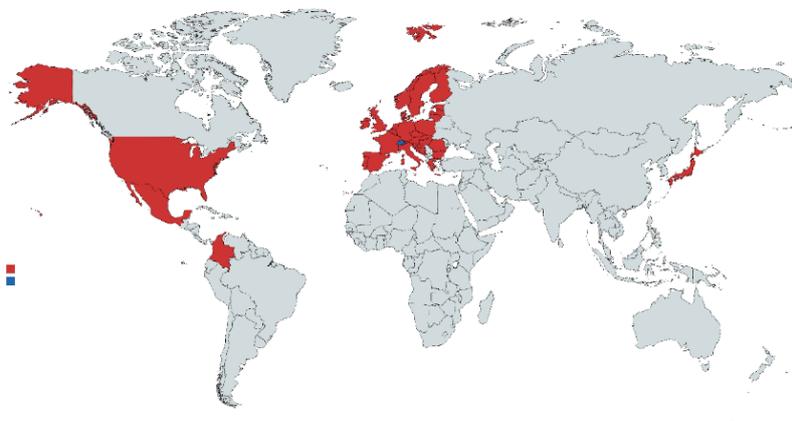
Le test PACTA 2020 sera mis en œuvre dans un certain nombre de pays européens tels que l'Autriche, le Luxembourg, la Norvège et la Suède, ainsi que dans le cadre de l'initiative suisse/néerlandaise d'alignement des flux financiers avec l'Accord de Paris.³ Les États qui s'y associeront s'engageront à aider leurs institutions financières à examiner la compatibilité climatique de leurs investissements de manière comparable sur le plan international. Les leçons apprises seront partagées et alimenteront le débat international sur la mesure de l'alignement climatique des portefeuilles et la surveillance des progrès réalisés. Les autorités de surveillance des marchés financiers et les banques centrales de différentes juridictions appliquent également actuellement l'outil PACTA, notamment les tests de résistance. Avec des applications en Amérique du Sud et du Nord, en Europe et en Asie, PACTA est en train de devenir une norme internationale.

¹ <https://2degrees-investing.org/wp-content/uploads/2017/10/Out-of-the-fog.pdf>

² D'autre part, les prêts aux entreprises n'ont pas été évalués dans le cadre de PACTA 2020

³ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/documentation/communiqu%C3%A9/anzeige-nsb-unter-medienmitteilungen.msg-id-76481.html>

Illustration 1 : Application de PACTA à l'échelle internationale par les gouvernements, superviseurs financiers et associations industrielles (Source : 2°Investing Initiative)



Au vu des insuffisances de l'analyse d'alignement de portefeuille pour ce qui est de l'analyse de leur impact réel, le test de compatibilité climatique PACTA 2020 combine, pour la première fois, l'analyse quantitative de l'alignement du portefeuille avec une enquête qualitative sur les stratégies climatiques existantes.

L'action du secteur financier, complémentaire aux mesures visant directement l'économie réelle, est clé dans l'atteinte des objectifs climatiques. Comprendre les implications d'une « décarbonisation de la finance » et ne pas seulement redistribuer des flux financiers « fossiles » ou « verts » au sein du secteur financier est un point crucial. Si du point de vue gouvernemental, l'objectif général d'*aligner* les flux financiers sur les objectifs de l'Accord de Paris fait sens, l'alignement des portefeuilles financiers individuels n'est qu'une représentation partielle des progrès. À titre d'exemple, si un investisseur financier cesse d'investir dans une centrale à charbon, cela ne signifie pas nécessairement qu'elle arrête de fonctionner - les émissions peuvent simplement avoir été transférées entre les portefeuilles financiers ou entre les classes d'actifs.

Il est en conséquence essentiel de rassembler des preuves sur la relation entre les réductions d'émissions dans le monde réel, les actions climatiques des institutions financières et l'alignement des portefeuilles et des marchés, afin de développer des incitations politiques adaptées et de garantir que les initiatives volontaires des institutions financières sont efficaces.

En agrégeant les composantes quantitatives et qualitatives, ce rapport fournit un aperçu de l'alignement du marché financier suisse avec les objectifs climatiques. Il investigate les actions climatiques prises par les institutions financières suisses ainsi que leur relation avec l'alignement des portefeuilles. Bien qu'il ne s'agisse que d'une première étape dans la compréhension de l'impact climatique du marché suisse, ce rapport représente une avancée cruciale dans le suivi des progrès réalisés, tant au niveau micro que macro.

En plus de cette analyse au niveau des pays, chaque institution participante a reçu un rapport individuel sur mesure.

Le rapport individuel analyse les résultats d'alignement par classes d'actifs et par secteurs et les compare à des pairs, à des portefeuilles de marché et aux principaux indices. En outre, le rapport individuel propose également les résultats de l'analyse d'un « stress-test » pour les actions et les

obligations d'entreprise si les participants le demandent. Les participants ont également accès à un nouveau module, le Guides d'Actions Climatique, qu'ils pourront utiliser pour informer de futures actions. Les institutions participantes sont libres de divulguer les résultats de l'analyse comme elles le souhaitent.

PARTICIPATION

Le test PACTA 2020 donne une image représentative du secteur financier suisse dans les classes d'actifs et secteurs financiers pertinents pour le climat. Cela démontre que les initiatives volontaires peuvent mobiliser une large part du marché.

179 institutions financières représentant environ 80 % du marché ont participé à l'évaluation, soit plus du double du nombre d'institutions ayant participé en 2017. Ces institutions comprenaient des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des gestionnaires d'actifs et des banques commerciales. Le tableau suivant illustre la couverture du marché, ainsi que la valeur totale du portefeuille analysé dans les deux classes d'actifs évaluées⁴.

	Participants	Valeur du portefeuille (Mrd CHF)		Couverture du marché
	#	Actions cotées	Obligations d'entreprise	%
Fonds de pension	106	135,0	107,5	82 %
Assurances	24	43,4	136,3	79 %
Banques	31	949,7	403,6	88 %
Gestionnaires d'actifs	14	186,8	57,6	NA
Autres	4	NA	NA	NA
Total	179	1 314,8	705,0	NA

Bien qu'il n'existe pas de données de couverture du marché pour les gestionnaires d'actifs et autres catégories, le niveau de participation suggérait un large soutien en termes de couverture du marché, en particulier parmi les plus grands gestionnaires d'actifs suisses. Il convient de noter que l'exercice tant quantitatif que qualitatif peut être considéré comme représentatif, 83 % des participants remplissant également l'enquête d'accompagnement. Les portefeuilles de prêts d'UBS Suisse et du Crédit Suisse ont fait l'objet d'une évaluation bilatérale dans le cadre d'une étude pilote internationale initiée par 2dii ; cependant, les résultats ne sont pas publiés dans ce rapport.

Environ la moitié de tous les immeubles détenus directement par des investisseurs institutionnels ont été soumis au test de compatibilité climatique. Grâce aux portefeuilles hypothécaires, les deux tiers de tous les immeubles résidentiels en Suisse ont été analysés.

Au total, le test examine plus de 23 000 immeubles détenus directement par des investisseurs institutionnels. Les fonds de pension en ont présenté le plus grand nombre, 43 % de tous les portefeuilles. Les banques et les compagnies d'assurance sont sur un pied d'égalité, tandis que les gestionnaires d'actifs ont présenté légèrement moins de portefeuilles. Les immeubles résidentiels

⁴ Les chiffres ci-dessous sont basés sur la recherche du total des actifs des institutions déclarant leur rapport annuel, comparés aux estimations de l'ensemble du marché suisse basées sur le « Versichererreport » de la FINMA, le « Kennzahlen Finanzstandort Schweiz » de la SIF et le portail de données de la Banque nationale suisse.

dominant, 90 % de tous les immeubles soumis au test étant la propriété directe de propriétaires institutionnels. Par ailleurs, 28 portefeuilles de prêts hypothécaires (de 26 participants) ont été soumis au test, représentant environ 1,15 million de bâtiments résidentiels. Les banques ainsi que les gestionnaires d'actifs ont la part la plus importante avec 12 portefeuilles soumis (43 %), tandis que les fonds de pension et les compagnies d'assurance ont soumis chacun 8 (29 %) portefeuilles hypothécaires.

MÉTHODOLOGIE ET COUVERTURE

Les secteurs de l'économie réelle pertinents pour le climat qui ont été analysés représentent environ 70 à 90 % des émissions indirectes sur les marchés financiers. La base de données sous-jacente comprend environ un quart de million d'actifs industriels.

L'analyse quantitative se concentre sur les secteurs les plus pertinents pour le climat et sur les classes d'actifs suivantes : les obligations d'entreprises, actions cotées, immobilier et prêts hypothécaires suisses. Le modèle d'évaluation des portefeuilles immobiliers et hypothécaires suisses a été développé spécifiquement pour ce test par Wüest Partner, mandaté par l'OFEV. Les secteurs suivants sont couverts par l'analyse PACTA classique : extraction de pétrole, de gaz et de charbon, énergie électrique, transport (automobile, aviation, transport maritime), industrie (acier, ciment). Les secteurs inclus dans cette analyse représentent ensemble environ 70 à 90 % des émissions indirectes de CO₂ sur les marchés financiers et l'immobilier.

Au total, l'analyse des portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise s'appuie sur plus d'un million de titres individuels téléchargés sur près de 4 000 portefeuilles individuels dans le test PACTA de la Suisse, dont 90 % ont pu être associés aux données sous-jacentes de l'entreprise et ainsi évalués.

L'évaluation présentée dans ce rapport vise à répondre à quatre questions liées :

- Quelle est l'*exposition actuelle* du secteur financier suisse aux secteurs et technologies pertinents pour le climat ?
- Quel est l'*alignement prospectif* du secteur financier suisse avec des scénarios climatiques 2°C dans les principaux secteurs et classes d'actifs pertinents pour le climat et comment cela a-t-il évolué depuis 2017 ?
- Quelles sont actuellement *les actions climatiques* prises par les institutions financières suisses et comment ces actions sont-elles liées aux résultats de l'alignement quantitatif ?
- Quel est *le risque* auquel les investissements en actions et en obligations d'entreprise dans le secteur financier suisse sont exposés dans différents scénarios de transition ?

Les scénarios climatiques utilisés dans ce rapport pour l'évaluation de la compatibilité climatique des secteurs mondiaux ont été publiés par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Centre commun de recherche de la Commission européenne et le Conseil fédéral Suisse pour le secteur du bâtiment suisse.

Le modèle PACTA a été développé par le groupe de réflexion indépendant à but non lucratif 2° Investing Initiative et est basé sur des données prospectives au niveau des actifs et des plans de production des entreprises de l'économie réelle de fournisseurs de données tiers.

PRINCIPALES CONCLUSIONS AGRÉGÉES

Le fait que la même méthodologie de mesure ait été utilisée dans toute l'industrie et que le test standardisé fournisse une connaissance plus approfondie de la compatibilité climatique des propres portefeuilles de l'entreprise s'avère efficace. Les instituts qui ont déclaré avoir pris des mesures respectueuses au climat en 2017 sur la base des résultats du test, ont obtenu de meilleurs résultats dans le test de 2020 pour des indicateurs différents.

Les institutions financières qui ont déclaré de mettre en œuvre des mesures de lutte contre le changement climatique grâce au test de 2017 ont diminué en moyenne leur exposition aux technologies à haute émission de carbone dans le secteur de l'énergie et de l'automobile plus que leurs pairs. Ce résultat ne s'applique cependant pas à toutes les institutions de ce groupe. Dans l'ensemble, environ 72 % des mesures climatiques rapportées dans cette étude ont été prises après 2017, ce qui suggère une prise de conscience et une adoption accrues du sujet dans le secteur après le premier test.

Différents niveaux de connaissances sur les indicateurs pertinents pour le climat sont évidents dans le secteur du bâtiment. La plupart des investisseurs immobiliers ont soumis des données beaucoup plus précises, par exemple sur le système de chauffage de chaque bâtiment, que les détenteurs de portefeuilles hypothécaires. En moyenne, les premiers ont obtenu de meilleurs résultats en termes d'alignement climatique que les seconds.

Cependant, le secteur financier Suisse dans son ensemble n'est toujours pas aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris. Si l'on considère huit secteurs pertinents pour le climat⁵, pas une seule institution financière n'obtient de bons résultats dans plus de la moitié de ces secteurs.

Des améliorations de certaines technologies dans ces secteurs sont mesurables. Le marché financier suisse dans son ensemble est aligné - c'est-à-dire en ligne avec le déclin nécessaire des technologies fossiles ou de l'expansion des énergies renouvelables et des technologies alternatives dans le scénario de développement durable de l'AIE - dans les technologies suivantes : Dans la production de véhicules électriques, la production de gaz et la production d'électricité à partir du gaz. Dans le cas du gaz, le résultat s'explique également par le fait que l'AIE ne prévoit pas de forte baisse du gaz avant l'horizon des cinq prochaines années considérées. Sur la base des plans de production prospectifs des entreprises dans les portefeuilles, nous constatons que dans chaque technologie évaluée, il existe des institutions financières alignées sur les objectifs climatiques de Paris. Cependant, aucune institution financière n'est alignée pour toutes, si ce n'est même pour la moitié, des technologies évaluées^{Error!}

Bookmark not defined.

Les résultats reflètent, de manière plus large, le fait que l'économie mondiale n'est pas en passe de respecter les engagements climatiques pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Contrairement à 2017, cependant, le secteur financier n'est plus aligné sur une trajectoire globale unique. La diversité des performances des diverses institutions financières s'est considérablement accrue dans les diverses

⁵ Extraction de pétrole et de gaz, extraction de charbon, production d'électricité, des automobiles, des aviations, du transport maritime, de l'acier et du ciment - à l'exclusion du secteur immobilier

technologies évaluées et il existe de plus en plus de preuves de l'alignement dans certains secteurs et technologies.

Dans l'ensemble, la place financière suisse continue d'investir dans la poursuite de l'expansion de la production pétrolière et de l'extraction du charbon. Cela expose potentiellement les institutions financières à des risques importants, notamment compte tenu de la vulnérabilité du secteur - démontrée lors de la pandémie actuelle de COVID-19⁶.

3-5 % de la valeur du portefeuille analysé sont investis dans l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que dans l'extraction du charbon dans différents groupes de pairs. Par ailleurs, 80 % des participants investissent encore dans des sociétés minières actuellement.

Le secteur de l'électricité est au cœur de la transition bas carbone et essentiel pour la décarbonisation d'autres secteurs tels que les transports, l'industrie et le bâtiment. Cependant, la part investie par les portefeuilles suisses dans les capacités électriques à forte émission de carbone est encore quatre fois plus élevée que la part investie dans les capacités renouvelables.

Un renforcement ambitieux des capacités d'énergie renouvelable et le retrait de la source de production d'électricité la plus intense en termes d'émission de carbone, à savoir le charbon, sont incontestablement nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. 15 institutions financières ouvrent la voie en soumettant des portefeuilles avec une exposition supérieure à 25 % à la capacité d'énergie renouvelable. Cependant, la capacité électrique actuellement financée par les 179 investisseurs suisses ne devrait pas augmenter assez rapidement en termes d'énergies renouvelables, ni diminuer assez rapidement en ce qui concerne la capacité de charbon.

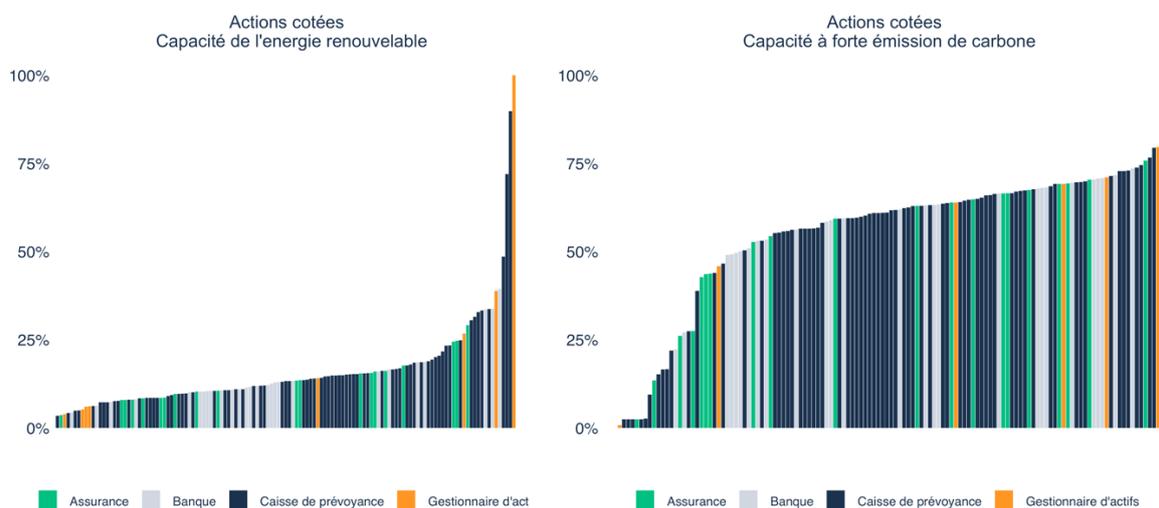


Illustration 2: Les technologies renouvelables et à forte intensité de CO₂ dans le secteur de l'énergie en tant que part de l'exposition globale au secteur. Il convient de noter que les alternatives à faible émission de carbone associées à d'autres problèmes environnementaux controversés (p. ex. l'hydroélectricité, le nucléaire) ne sont pas affichés. Chaque ligne représente le résultat d'un participant. (Source : 2^oInvesting Initiative)

⁶ Carbon Tracker Initiative 2020, *Decline and Fall: Size and Vulnerability of the Fossil Fuel System* (<https://carbontracker.org/reports/decline-and-fall/>)

Bien que le nombre d'actions climatiques rapportées ait augmenté fortement, il semble y avoir un écart important entre, d'une part, les stratégies climatiques et la communication qui leur est associée et, d'autre part, l'allocation réelle des portefeuilles.

Plus de 70 % des participants ont déclaré utiliser au moins un type d'action climatique tel que le dialogue avec les entreprises (engagement) ou l'exercice des droits de vote des actionnaires (55 %) ou des politiques d'exclusion (30 %). Cependant, plus de 50 % d'investisseurs en actions cotées et plus de 70 % des investisseurs en obligations d'entreprise ayant des politiques de désinvestissement dans le charbon ont encore des expositions au charbon.

Ce résultat peut en partie s'expliquer par le caractère général des questions de l'enquête qui n'imposaient pas de rendre compte des spécificités et de l'ambition de la politique. Néanmoins, cela montre qu'il existe clairement un décalage entre la communication, la stratégie générale et l'action climatique réellement mise en œuvre au sein des institutions elles-mêmes.

Dans l'ensemble, 30 % des institutions participantes ont consulté les clients finaux ou les bénéficiaires sur les objectifs de climat et de durabilité. Cependant, seuls 5 % ont déclaré une approche normalisée et systématique dans ce domaine.

La plupart des institutions financières qui indiquent consulter leurs clients ont déclaré ne mentionner les objectifs de climat et de durabilité généraux que si celui-ci aborde spécifiquement le sujet. Cela est en contradiction avec les résultats présentés par une série d'enquêtes et d'études⁷ qui montrent que les citoyens, en tant que « propriétaires d'actifs » finaux derrière les fonds de pension et les compagnies d'assurance, ont des objectifs de durabilité solides et souhaitent voir ces objectifs représentés dans leur épargne. Ces études soulignent également la nécessité d'une infrastructure standardisée permettant l'identification des préférences des clients en matière de durabilité et de leur traduction en termes de décisions d'investissement.

⁷ <https://2degrees-investing.org/resource/retail-clients-sustainable-investment/>

CONCLUSIONS SPÉCIFIQUES AUX CLASSES D'ACTIFS

a) Immobilier

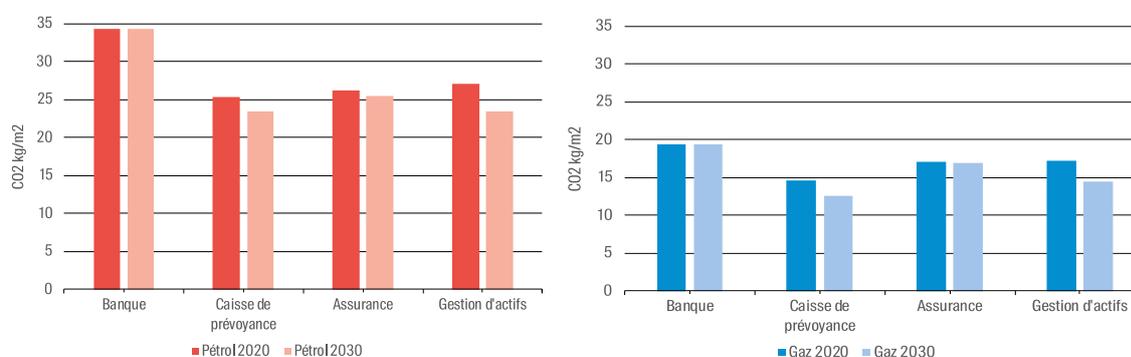
70 % des immeubles appartenant à des propriétaires institutionnels fonctionnent toujours au pétrole ou au gaz. Même si ces bâtiments émettent en moyenne moins de CO₂ en kg/m² que le reste du parc immobilier suisse, des améliorations sont nécessaires pour atteindre l'objectif climatique.

La majorité des participants respectent déjà la valeur limite de 20 kg d'émissions de CO₂ par mètre carré de surface de référence énergétique - que le Parlement suisse cherche à mettre en œuvre à partir de 2023, si un système de chauffage doit être remplacé dans un bâtiment existant. La valeur limite doit être renforcée de 5 kgCO₂/m² tous les cinq ans. Cependant, environ la moitié de tous les participants dépasseraient la limite plus stricte de 15 kg de CO₂/m² mise en œuvre à partir de 2028, si aucune mesure de remplacement et de rénovation de chauffage n'a lieu, car plus des deux tiers des bâtiments sont toujours chauffés avec un système à base de combustible fossile. Par ailleurs, les propriétaires institutionnels connaissent bien leurs bâtiments en ce qui concerne les indicateurs pertinents pour le climat - les indicateurs soumis par les propriétaires pour l'analyse pourraient être utilisés comme base pour 79 % de tous les bâtiments.

Les fonds de pension ont notamment indiqué qu'ils apporteraient une contribution significative à la réalisation des objectifs climatiques en passant à un système de chauffage à énergie renouvelable au cours des 10 prochaines années.

Les fonds de pension ont déclaré que plus de 300 bâtiments qui utilisent actuellement le pétrole ou le gaz comme sources d'énergie seront équipés d'une source d'énergie renouvelable. Cela correspondrait à 20 % des immeubles détenus en direct par les fonds de pension qui sont actuellement chauffés au fioul et à 10 % des immeubles actuellement chauffés au gaz. Les compagnies d'assurance et les gestionnaires d'actifs sont beaucoup plus prudents à cet égard et ne communiquent que des taux de substitution de 1 à 2 % d'ici 2030. On peut supposer que d'autres substitutions sont prévues, mais celles-ci n'ont pas été soumises par les participants à cette analyse. En revanche, les banques n'ont pu fournir des informations sur les mesures de rénovation et de remplacement des systèmes de chauffage prévues que pour très peu de portefeuilles. Par conséquent, aucune réduction des émissions de CO₂ jusqu'en 2030 ne peut être déterminée ici.

Illustration 3 : Émissions de CO₂ relatives avec la source d'énergie pétrole (rouge) et gaz (bleu) en tenant compte des mesures rénovation et de substitution prévues entre 2020 et 2030 selon les participants (2020) (Source : Wüest Partner)



b) Hypothèques

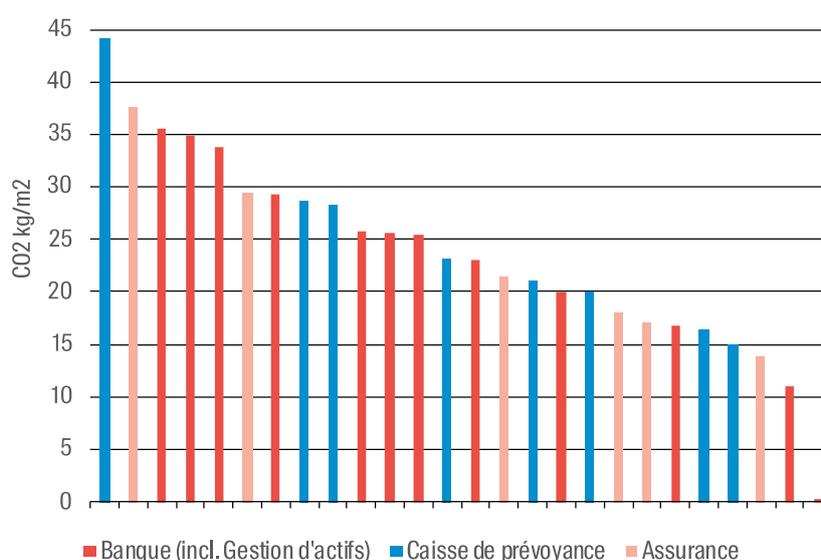
Les émissions de CO₂ associées aux portefeuilles hypothécaires sont en moyenne plus élevées en comparaison avec limite de 20 kg/m². 79 % des immeubles analysés fonctionnant toujours aux combustibles fossiles.

L'émission relative moyenne de CO₂ des portefeuilles de prêts hypothécaires est de 26,2 kg/m², ce qui est supérieur à la future première limite de 20 kg/m². Parmi les bâtiments qui ont pu être évalués, 59 % utilisent le pétrole et 20 % le gaz comme sources d'énergie, tandis que les autres ont une source d'énergie non fossile. Les émissions relatives de CO₂ des bâtiments chauffés au fioul sont de 41,1 kg/m² et de 23,9 kg/m² pour le gaz. Cependant, dans le cas des portefeuilles hypothécaires, les indicateurs spécifiques (par exemple sur le système de chauffage) n'ont pas souvent été transmis par les institutions financières et ont donc été extraits du registre suisse des bâtiments et des logements. Dans la mesure où ces données ne sont pas toujours à jour, les émissions de CO₂ ont tendance à être surestimées.

Une évaluation des résultats pour chaque participant selon le secteur industriel respectif montre une image plutôt hétérogène.

Les banques ont tendance à avoir des émissions de CO₂ par mètre carré plus élevées que les participants des deux autres secteurs. En termes d'émissions de CO₂ absolues, les bâtiments de la période de construction la plus ancienne (avec une année de construction antérieure à 1980) contribuent à environ 70 %, et les bâtiments les plus récents à seulement 10 %. Un portefeuille de prêts hypothécaires montre de très faibles émissions car la plupart des bâtiments du portefeuille sont chauffés à l'aide d'énergies renouvelables et très peu au gaz.

Illustration 4 : Répartition des émissions de CO₂ relatives moyennes par participant par secteur (2020) d'hypothèques
(Source : Wüest Partner)

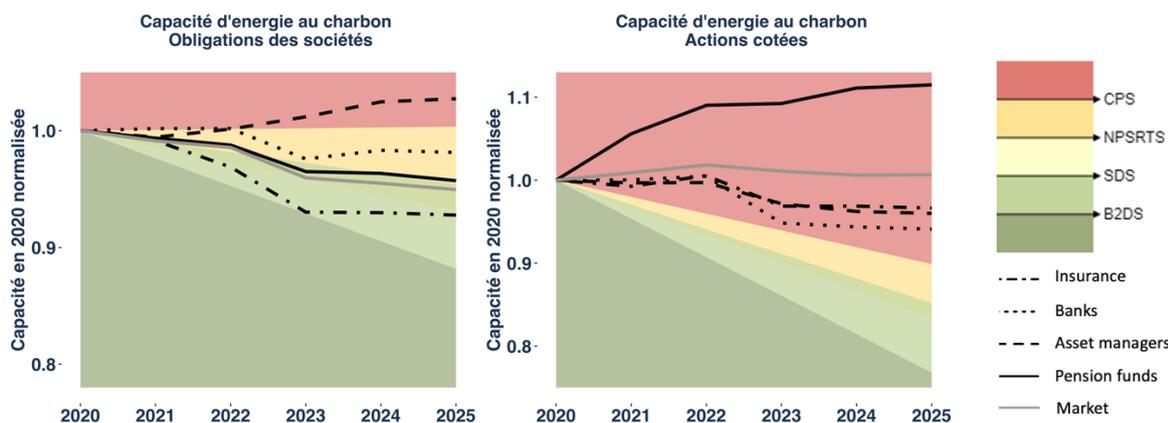


c) *Marchés des capitaux – Obligations d’entreprise et actions cotées*

Bien que l’alignement climatique des portefeuilles d’actions cotées et d’obligations d’entreprise se soit amélioré dans certains secteurs et technologies, les résultats montrent que les mines de charbon et la production d’électricité au charbon sont même en retard par rapport au scénario de statu quo de l’Agence de l’énergie. Les plans d’expansion des véhicules électriques s’alignent désormais maintenant.

Au niveau global, les entreprises détenues par des investisseurs suisses approchent ou atteignent un alignement sur les objectifs climatiques en ce qui concerne les carburants à forte émission de carbone tels que le gaz et les technologies à faible émission de carbone telles que les véhicules électriques. L’extraction du charbon et la production d’électricité au charbon restent mal alignées. Les participants investissent toujours dans l’expansion de l’extraction du charbon et, dans l’ensemble, les fonds de pension investissent notamment dans le développement de capacités d’électricité au charbon. Cette tendance est conforme à la trajectoire réelle du marché mondial, marquée en vert sur l’illustration ci-dessous, mais contraire aux objectifs climatiques. En outre, tous les secteurs financiers investissent en moyenne dans des entreprises qui prévoient d’accroître leur production de pétrole.

La production de véhicules électriques a augmenté massivement ces dernières années, avec un certain nombre d’annonces clés de grandes entreprises automobiles. Bien que la part globale des véhicules électriques dans la production automobile reste faible, les plans d’expansion sont alignés sur le scénario de développement durable de l’AIE - cela s’applique à tous les types d’institutions (banques, fonds de pension, assurances, gestionnaires d’actifs).



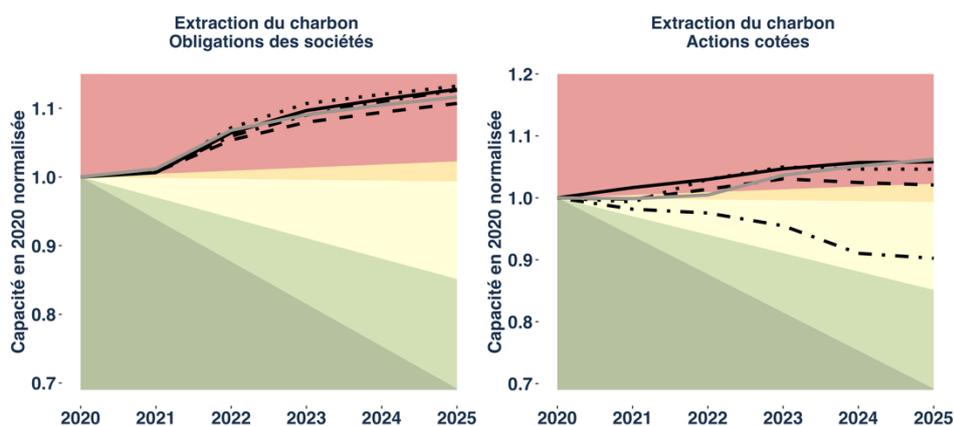


Illustration 5 : Plans de production (extraction de charbon et capacité de production d'électricité au charbon) de différents types d'institutions financières suisses par rapport aux taux de développement requis dans différents scénarios climatiques. La ligne grise indique la trajectoire du marché mondial. (Source: 2°Investing Initiative)

Le tableau ci-dessous résume l'alignement des portefeuilles agrégés par technologie, type d'institution participante et classe d'actifs (obligations d'entreprise et actions cotées), contrairement à l'alignement des portefeuilles des participants individuels décrit ci-dessus.

Obligations d'entreprise

Secteur	Combustibles fossiles			Énergies		Automobile		
	Pétrole	Gaz	Charbon	Renouvelables	Charbon	MCI	Électrique	Hybride
Fonds de pension	Orange	Vert	Rouge	Rouge	Orange	Jaune	Vert	Orange
Assurance	Orange	Vert	Rouge	Rouge	Jaune		Vert	Orange
Banques	Jaune	Vert	Rouge	Rouge	Orange		Vert	Orange
Gestionnaires d'actifs	Rouge	Vert	Rouge	Vert	Rouge	Jaune	Vert	Orange

CPS
NPSRTS
SDS
B2DS

Actions cotées

Secteur	Combustibles fossiles			Énergies		Automobile		
	Pétrole	Gaz	Charbon	Renouvelables	Charbon	MCI	Électrique	Hybride
Fonds de pension	Jaune	Vert	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Jaune	Orange
Assurance	Jaune	Vert	Jaune	Rouge	Rouge	Rouge	Vert	Orange
Banques	Vert	Vert	Rouge	Rouge	Rouge	Jaune	Jaune	Orange
Gestionnaires d'actifs	Jaune	Vert	Orange	Rouge	Rouge	Jaune	Vert	Orange

Bien que les portefeuilles agrégés ne soient globalement pas alignés, certaines institutions financières ouvrent la voie en termes d'exposition et de développement de technologies à faible émission de carbone.

L'analyse PACTA pour le secteur de l'énergie montre une large répartition des expositions à la fois au sein et entre les groupes de pairs (voir les résultats pour les énergies renouvelables ci-dessous). À titre d'exemple, certains investisseurs suisses possèdent 8 à 10 fois plus de centrales au charbon que leurs principaux pairs.

Les résultats soulignent également qu'en termes de développement, seules quelques institutions financières parviennent à aligner le développement des énergies renouvelables sur le niveau d'ambition requis dans le scénario de développement durable (B2DS) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Le développement de la capacité d'énergie renouvelable, en revanche, illustré ci-dessous, n'est pas aligné sur un scénario climatique de 2° C. À l'exception des gestionnaires d'actifs dans leurs portefeuilles d'actions cotées, le groupe de pairs investit dans le développement d'énergies renouvelables au taux requis.

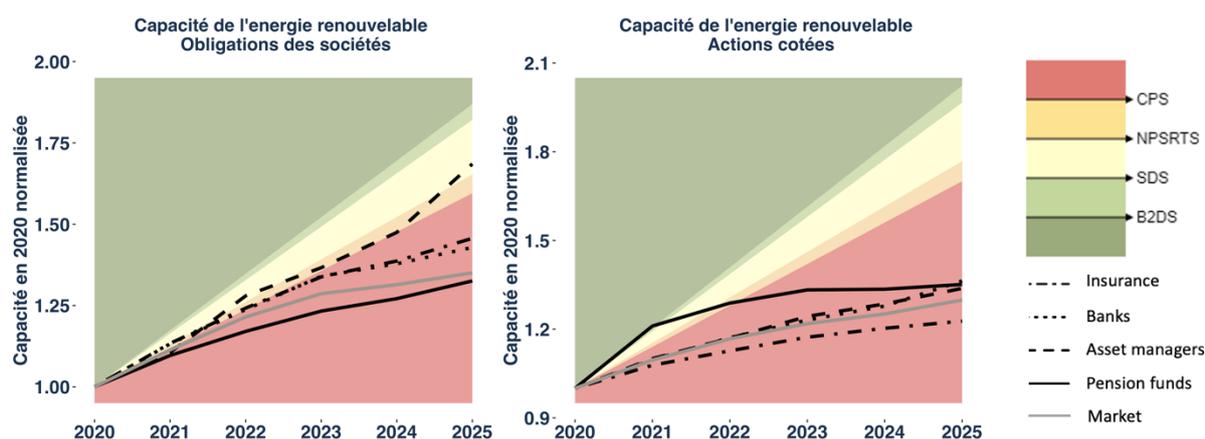


Illustration 6 : Plans de production des capacités de production d'électricité renouvelable des entreprises détenues dans les portefeuilles par rapport aux taux d'expansion requis dans différents scénarios climatiques. La ligne grise indique l'évolution du marché mondial. (Source 2°Investing Initiative)

Regardant les fonds de pension et des compagnies d'assurance qui ont participé en 2017 ainsi qu'en 2020, nous constatons que la majorité des participants ont augmenté leur exposition aux technologies à faible émission de carbone dans le secteur de l'énergie et de l'automobile, bien que les progrès soient encore fragmentés.

Les deux tiers de ces investisseurs ont diminué la part de la capacité d'électricité au charbon et un peu plus de la moitié ont augmenté leur part de capacité d'énergies renouvelables dans leur exposition globale au secteur de l'électricité. Les institutions financières qui ont déclaré avoir agi pour le climat sur la base des résultats en moyenne étaient plus susceptibles que leurs pairs d'augmenter leur part dans la capacité d'énergies renouvelables et de réduire leur part dans la capacité d'électricité au charbon, bien que ce résultat ne soit pas valable pour tous les participants.

Dans l'ensemble, les portefeuilles 'titre ESG' s'en tirent légèrement mieux en termes d'exposition aux technologies à faible émission de carbone dans le secteur de l'électricité, bien que ce résultat ne soit pas valable pour tous les portefeuilles labellisés ESG soumis.

20 % des portefeuilles soumis ont été qualifiés de portefeuilles ESG. Cela signifie qu'ils comprennent des critères environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernance (G) pour les entreprises détenues dans les portefeuilles. Dans l'ensemble, l'analyse de l'alignement climatique des portefeuilles labellisés ESG est mitigée. Les portefeuilles labellisés ESG ont, en moyenne, une exposition moindre à l'extraction de pétrole et de charbon et une part plus élevée de capacité d'énergies renouvelables. Cependant, il existe encore un grand nombre de portefeuilles ESG pour lesquels ces tendances ne se vérifient pas. Cela montre que l'ESG n'implique pas automatiquement une compatibilité climatique, même si les résultats moyens sont légèrement supérieurs à la performance moyenne des portefeuilles testés.

Bien que les divers secteurs financiers performant en général relativement similaires dans les groupes de pairs, certaines différences apparaissent.

Les résultats de l'alignement agrégé pour les fonds de pension et les compagnies d'assurance sont, en moyenne, très similaires dans tous les secteurs et technologies, et sont généralement conformes aux entreprises cotées sur le marché mondial. Une valeur aberrante à cet égard est l'augmentation de la capacité de production d'électricité au charbon dans le portefeuille global des fonds de pension. En moyenne, il y a plus de gestionnaires d'actifs alignés sur des technologies spécifiques que ce n'est le cas pour les fonds de pension, les compagnies d'assurance et les banques, et les gestionnaires d'actifs sont également le seul groupe de pairs dont le renforcement de la capacité d'énergie renouvelable dans leur portefeuille d'actions cotées est aligné sur le scénario climatique 2°C.

Dans l'enquête qualitative, les banques ont globalement déclaré le plus grand nombre de stratégies et d'actions climatiques, et ont plus fréquemment indiqué soutenir les politiques et accords relatifs au climat. Les banques se concentrent fortement sur les stratégies d'exclusion et les investissements 'best-in-class'. L'exercice des droits de vote et l'engagement sont en revanche la stratégie la plus utilisée par les fonds de pension et les compagnies d'assurance. La capacité d'une action donnée à entraîner un changement dans l'économie réelle varie grandement selon le type d'action concerné. Des recherches récentes démontrent que les stratégies d'engagement, si elles sont bien conduites, ont un plus grand potentiel d'impact que les réallocations de portefeuilles sur les marchés liquides (Kölbel et al., 2020). Le Guide d'Actions Climatiques présenté plus bas fournit de plus amples informations sur cette question. Par ailleurs, les plans pour le remplacement du chauffage aux combustibles fossiles par des sources renouvelables des fonds de pension sont les plus avancés et les plus concrets.

L'analyse des « stress-test » pour les portefeuilles d'actions et d'obligations de sociétés révèle que si les pertes globales sont limitées, elles sont importantes dans certains secteurs.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone impliquera une transformation industrielle qui créera des « gagnants » et des « perdants ». Cette transformation aura probablement également un effet sur le risque et les rendements des portefeuilles financiers. Un certain nombre d'approches ont été développées pour tenter de quantifier ces risques de transition dans le cadre de scénarios de test de résistance. Dans le cadre de l'exercice 2020, les institutions financières ont reçu -

si elles le souhaitaient - les résultats d'une simulation de scénarios de test de résistance pour leur portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprise, du type de ceux appliqués par des acteurs du secteur privé tels que les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI) et certaines autorités de contrôle financier.

Les résultats du choc simulé sur « l'ensemble du portefeuille suisse » dépendent de l'exposition du secteur dans son ensemble ainsi que des différentes technologies à forte et faible émission de carbone dans ce secteur. Dans l'analyse des tests de résistance, des chocs démarrant en 2030 sont appliqués, bien qu'une variété de scénarios soit disponible. Les résultats de l'exercice démontrent qu'une petite minorité d'institutions participantes pourrait subir des pertes importantes de plus de 10 % dans le cadre d'une transition climatique affectant leurs portefeuilles d'actions cotées et d'obligations d'entreprise. Il convient de noter que le modèle constate également que les pertes sont plus faibles dans le cas d'une transition qui est à la fois bien anticipée (à savoir dans laquelle les portefeuilles s'alignent tôt et rapidement sur les objectifs climatiques) et qui démarre le plus tôt possible.

DOMAINES A AMELIORER ET PROCHAINES ETAPES

Le projet a révélé un certain nombre de défis et de domaines d'améliorations possibles, en particulier en ce qui concerne les écarts observés entre les actions communiquées et les expositions sous-jacentes des portefeuilles.

Cela est particulièrement frappant en ce qui concerne les politiques d'exclusion du charbon rapportées. Ici, la majorité des investisseurs qui avaient mis en place des politiques de désinvestissement du charbon détenaient encore des participations dans les mines de charbon dans leurs portefeuilles, et faisaient parfois même l'objet d'une exposition plus élevée dans ce secteur que la moyenne de leurs pairs sans tel stratégie. Dans la mesure où la majorité ne consulte actuellement pas ses clients ou n'implique pas les bénéficiaires dans ce processus, cela constitue un autre domaine d'amélioration possible.

Par ailleurs, des améliorations sont encore possibles en ce qui concerne le soutien apporté à des politiques climatiques pertinentes si les institutions financières estiment que la tarification adéquate des émissions de carbone est le moyen le plus efficace d'aligner les flux financiers sur les objectifs climatiques. Environ 80 % des personnes interrogées ne se sont pas positionnées activement sur l'Accord de Paris ou sur la loi sur le CO₂ entièrement révisée en Suisse.

Dans l'ensemble, 65 % des participants ont indiqué être membres d'au moins une initiative de finance durable. Cependant, seuls 7 % de ces institutions participent à une initiative qui nécessite des engagements concrets et quantitatifs.

L'analyse PACTA 2020 a démontré à quel point la sensibilisation au changement climatique a été intégrée dans le secteur financier suisse. Cependant, des améliorations sont nécessaires pour garantir que l'ambition générale se traduise plus efficacement par des réductions d'émissions concrètes dans le monde réel.

Environ trois quarts des participants avaient identifié une ambition climatique ou une stratégie générale dans au moins une classe d'actifs. L'enquête qualitative a enregistré 188 actions climatiques

spécifiques. Dans le même temps, les résultats de ce test montrent que pour certaines actions, la « traduction » de ces actions en résultats de portefeuille est encore incomplète. Seuls 15 % ont déclaré avoir recueilli des preuves de l'impact sur l'économie réelle de leurs actions climatiques. Cela indique un manque de traduction précise de l'ambition climatique en actions spécifiques et une application cohérente de ces actions. Cela est en partie fonction des contraintes plus larges sous lesquelles les institutions financières opèrent.

Dans le secteur de l'immobilier, il existe des possibilités d'action ayant un impact direct sur le climat. La rénovation énergétique d'un immeuble de placement peut augmenter la valeur marchande. Dans le cas des portefeuilles de prêts hypothécaires, les prêteurs pourraient encourager des actions supplémentaires.

Les propriétaires peuvent augmenter la valeur marchande de leurs propriétés avec des rénovations respectueuses du climat s'ils peuvent financer les coûts d'investissement grâce à des revenus locatifs plus élevés. De plus, les locataires en bénéficient lorsque les loyers supplémentaires sont compensés en économisant ou en remboursant la taxe CO₂ sur les combustibles de chauffage. Bien que les prêteurs hypothécaires n'aient aucune influence directe sur les immeubles des propriétaires réels, ils pourraient contribuer activement à l'objectif climatique en offrant des incitations aux propriétaires d'immeubles. Parmi les exemples, il convient de citer : de meilleurs taux d'intérêt ou d'autres conditions préférentielles, offrir une analyse énergétique et des conseils généraux, ou des modèles de préfinancement pour passer des combustibles fossiles aux sources d'énergie renouvelables. Le taux d'intérêt hypothécaire mensuel d'un tel prêt de préfinancement pourrait être plus bas pour le client que les taxes CO₂ sur la consommation de combustibles fossiles ne l'étaient auparavant.

Il existe un certain nombre de prochaines étapes potentielles qui peuvent contribuer à combler les lacunes identifiées dans ce rapport :

Afin de contribuer à combler les lacunes évoquées ci-dessus, ce test comprend également la diffusion d'un Guide d'Actions Climatiques lié aux portefeuilles financiers pour faciliter la conception et la mise en œuvre d'actions climatiques par les institutions financières. Le guide a été distribué aux institutions financières avec les résultats du portefeuille.

Une meilleure analyse des risques financiers climatiques pour les investisseurs peut également contribuer à sensibiliser les acteurs. Le test impliquait un module de « stress-test » pour les actions et les obligations d'entreprises et les institutions financières pourront utiliser un outil de test de résistance mentionné par PACTA en tant que solution open source à partir de 2021.

L'harmonisation et la normalisation internationales jouent également un rôle dans ce contexte. Plus de 1 000 organisations ont utilisé PACTA à ce jour. L'outil a également été conçu pour articuler et informer d'autres initiatives internationales. PACTA peut être utilisé pour définir des objectifs climatiques basés sur la science (science-based targets)⁸ et est actuellement utilisé par un certain nombre d'investisseurs et de banques dans le contexte de la Net Zero Asset Owner Alliance (AOA)⁹ et

⁸ Bien que PACTA puisse être utilisé pour fixer des objectifs basés sur la science, il n'est pas officiellement reconnu par certaines initiatives d'ONG, notamment la Science-based Targets Initiative.

⁹ <https://www.unepfi.org/net-zero-alliance>

des Principes for Responsible Banking Collective Commitment on Climate Action (CCLA)¹⁰. Il informe également sur l'initiative Climate Action CA100 +¹¹ en tant qu'entrée de données et - comme indiqué ci-dessus - est appliqué par un certain nombre de gouvernements et d'autorités de surveillance financière du monde entier. En utilisant l'outil PACTA, les institutions financières sont également pleinement alignées sur les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)¹² avec l'obligation de mener une analyse des scénarios.

De plus, les mécanismes en place pour mesurer l'impact des mesures relatives aux marchés financiers sont encore insuffisants. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mesurer l'impact des actions climatiques en termes de réduction réelle des émissions de GES dans le monde. Seul un quart des répondants à l'enquête avaient mis en place un mécanisme permettant de suivre « l'impact sur le monde réel ». Des preuves anecdotiques basées sur les réponses dans le texte suggèrent que bon nombre de ces mécanismes sont encore assez rudimentaires. Il ne s'agit pas d'une critique de l'approche des institutions financières elles-mêmes, mais plutôt d'un commentaire plus large sur les défis du suivi de l'impact réel des mesures prises dans le secteur financier. Un certain nombre d'initiatives en Suisse (par exemple le centre de financement durable de l'Université de Zurich) et à l'échelle internationale (p. ex. l'initiative Evidence for Impact) cherchent à combler cette lacune.

Enfin, l'analyse démontre l'intérêt du suivi des progrès. La Suisse a annoncé le prochain cycle de tests pour 2022. Le modèle PACTA amélioré utilisé pour les tests coordonnés au niveau international 2020 sera à nouveau disponible sans licence sur le marché une fois les tests terminés, sur www.transitionmonitor.com/pacta-2020.

¹⁰ <https://www.unepfi.org/banking/bankingprinciples/collective-commitment>

¹¹ <http://www.climateaction100.org>

¹² <https://www.fsb-tcf.org>